

1. LES BRÈVES DU RESEAU > P2

2. PERSONNALITÉ > P3

Christophe LESAGE

3. LE POINT SUR... > P4

Impact environnemental des sports de nature :
un nécessaire partage de connaissances

Directeur de la publication : Denis PONCELIN

POLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS de NATURE

CREPS Rhône-Alpes - BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc

Tél : 04 75 88 15 10 -

Courriel : prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr

Site internet : <http://www.sportsdenature.gouv.fr>

ISSN 1958-5101 - Crédit photo : Mathieu Morverand

LA LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE N°40 SEPTEMBRE 2008

● ZOOM



**L'observatoire des CDESI / PDESI
a fait peau neuve !**

**Pour connaître l'état d'avancement de la
démarche et les compositions des CDESI,
pour consulter les ressources documentaires
et identifier les personnes ressources :**
www.cdcsi-sportsdenature.fr

L'OEIL DE L'EXPERT

Les relations entre sportifs et écosystèmes n'ont pas toujours été au beau fixe, pourtant ils partagent le même espace de prédilection, la nature.

Mais d'où vient cette méfiance, source de blocage et de conflits ? Au départ, beaucoup ont regretté le manque de concertation qui aurait permis que la loi de 2000 devienne une loi sur "les sports dans la nature" et non pas seulement une loi sur "les sports de nature".

Quels sont les enjeux du débat ? On peut simplifier en disant que les sportifs souhaitent pouvoir accéder librement à tous les sites alors que les écosystèmes gestionnaires d'espaces naturels veulent garder leur territoire à l'abri de toute perturbation.

Mais sur le fond, cette soif de liberté des uns est-elle compatible avec la mission de sauvegarde de l'environnement des autres ?

Les réflexions et expériences engagées ces dernières années confirment qu'un rapprochement s'est bien établi. La mise en place d'un groupe de travail en 2005, regroupant l'ensemble des gestionnaires d'espaces naturels, le Comité national olympique et sportif français, le Pôle ressources national des sports de nature et les ministères chargés de l'Environnement et des Sports est symptomatique de cette volonté de travail en commun. Cette coopération s'est traduite par la publication, par l'ATEN (Atelier technique des espaces naturels), d'un guide qui a pour but de diffuser méthodes et outils fonctionnels pour concilier l'exercice des sports de nature et les objectifs de préservation de l'environnement.

Devrait sortir aussi prochainement une série d'études de cas sur les impacts environnementaux par couple milieu / pratique.

Concrètement, sur le terrain, on ne compte plus les conventions, accords cadres, chartes, codes de bonne conduite signés entre associations sportives et gestionnaires d'espaces naturels.

La mise en application de deux nouveaux textes va permettre de tester l'efficacité de la coopération qui se met en place :

- la promulgation le 1er août 2008 de la loi sur la responsabilité environnementale. Cette loi généralise la réparation du préjudice écologique et tout particulièrement dans les espaces protégés. Des activités sportives non maîtrisées pourraient être concernées par l'application de ce texte ;
- le territoire terrestre étant maintenant bien pourvu en zones Natura 2000, cette procédure va être étendue au milieu marin. L'expérience acquise dans le fonctionnement des comités de pilotage Natura 2000 et l'élaboration des documents d'objectifs devraient permettre une mise en œuvre en douceur.

Unique, fragile et non extensible, la nature a besoin de toutes les bonnes volontés, et sportifs comme écosystèmes doivent pouvoir se retrouver pour défendre l'espace de prédilection qu'ils ont en commun.

Roger ESTÈVE

**Délégué adjoint du Conservatoire du littoral
et des rivages lacustres**

Proposer une actualité au comité de rédaction :
formulaire en ligne

Recevoir cette lettre par courriel :
s'abonner en ligne



4^{es} Rencontres du tourisme et loisirs sportifs de nature : appel à "bonnes pratiques"

Cet appel à projets s'adresse aux acteurs qui souhaitent valoriser des opérations innovantes ayant pour vocation le développement des sports de nature et s'inscrivant dans les principes du développement durable. Pour faire connaître une expérience innovante ou promouvoir une action exemplaire dans le domaine du tourisme et des loisirs sportifs de nature, remplissez, entre le 8 septembre et le 19 octobre 2008, le formulaire "bonnes pratiques". Avant de remplir le formulaire en ligne, la lecture du pré-programme vous permettra de positionner votre expérience parmi les six parcours. Les 4^{es} Rencontres TLSN se tiendront les 11, 12 et 13 mars 2009 à Clermont-Ferrand.

➤ www.rencontres-sports-nature.fr

Salon sport, loisir, tourisme et territoires (SLTT) : un rendez-vous incontournable pour les acteurs du sport !

Trois temps forts pour les sports de nature :

- un forum consacré à la thématique "sports de loisirs et développement touristique : un potentiel non exploité pour les territoires" animé par Eric JOURNAUX ;
- le stand du MSJSVA avec la présence des équipes des quatre pôles ressources nationaux ("sport et handicaps", "sport, éducation, insertion", "sport, famille et pratiques féminines", "sports de nature"), du recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratique (RES), de la sous direction de l'Emploi et des Formations et du CNDS ;
- le lancement officiel de l'appel à candidature pour l'organisation de la 5^e édition des Rencontres du tourisme et des loisirs sportifs de nature (RTLSN), lors de la plénière conclusive.

➤ www.salonsportloisir.com

État des lieux des sports de nature en Périgord-Limousin

Un diagnostic territorial des sports de nature a été réalisé dans le Parc naturel régional Périgord-Limousin. Cet état des lieux participe au travail de révision de la charte du PNR. Ce travail permettra peut-être aux sports de nature de devenir un axe stratégique de la nouvelle charte du Parc.

CDESI Haut-Rhin (68)

La CDESI du Haut-Rhin a été installée le 9 juin 2008 par le Conseil général. L'ordre du jour était le suivant : présentation du cadre réglementaire et des objectifs (inventaire des ESI, élaboration du PDESI), méthodologie de fonctionnement (remontée d'informations par les partenaires, travaux en commissions, validation par la commission départementale).

Révision générale des politiques publiques

Le site de référence pour connaître l'avancée des travaux de la révision générale des politiques publiques.

➤ www.rgpp.modernisation.gouv.fr

Nouveau guide pratique CDESI / PDESI

Depuis 2004, les conseils généraux mettent en oeuvre une nouvelle compétence pour favoriser le développement maîtrisé des sports de nature. Un partenariat étroit entre les représentants des collectivités territoriales, des fédérations sportives, des gestionnaires d'espaces naturels et des ministères concernés, a permis l'élaboration d'outils d'accompagnement de la mise en place des CDESI et PDESI :

- une plaquette à l'attention des élus et des chefs de service qui met l'accent sur la valorisation des départements en favorisant le développement maîtrisé des sports de nature ;
- un nouveau guide pratique à l'attention



des chargés de mission et des membres des CDESI qui capitalise expériences et bonnes pratiques de terrain pour mettre en place le PDESI en concertation avec les acteurs du territoire ;

- enfin l'observatoire PDESI / CDESI permet de prendre connaissance de l'état d'avancement et des ressources des départements dans la mise en place des PDESI / CDESI. Plus de 100 personnes étaient réunies au Conseil général de Maine et Loire le 17 septembre, à l'invitation de l'Assemblée des départements de France, pour découvrir ces 3 nouveaux outils lors d'une journée d'échanges. Ces outils sont accessibles en ligne.

➤ www.cdesi-sportsdenature.fr

Hommage à Jean GILLY

Le 18 juin dernier, lors d'une sortie d'escalade solitaire, Jean GILLY a fait une chute mortelle. On pourrait évoquer le palmarès sportif extraordinaire de Jeannot mais on retiendra surtout son enthousiasme à transmettre aux autres sa passion des sports de nature et de l'Ardèche, associant toujours la pratique sportive à la convivialité et à la qualité du milieu naturel dans lequel se pratiquent nos activités. De nombreux hommages ont été rendus à la hauteur de sa personnalité. Ainsi le 18 septembre dernier l'ensemble des professionnels des sports de nature ardéchois s'est associé aux enseignants du lycée agricole d'Aubenas pour organiser une journée d'animation autour des sports de nature pour tous les élèves du lycée dans lequel Jeannot a initié tant de pratiquants. Son action en faveur du développement des sports de nature a largement dépassé les frontières de l'Ardèche et tout le réseau des sports de nature s'associe à la peine de Michèle, Benoît et Julien. Adieu Jeannot, nos pensées t'accompagneront très longtemps au détour de nos virées sur les rivières, les falaises, les sentiers, les champs enneigés que tu appréciais tant.

En kiosque

Sports de nature dans les Grands sites

Fil des Grands sites, n°2, été 2008. Ce numéro présente les témoignages des gestionnaires de la Montagne Sainte Victoire, du Puy de Dôme, du Mont Ventoux et des Caps Erquy Fréhel.

➤ www.grandsitedefrance.com

Actualités juridiques

Qualification course d'orientation

Arrêté du 1^{er} juillet 2008 portant création du certificat de spécialisation "course d'orientation" associé au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

➤ www.legifrance.gouv.fr

Arrêté du 1^{er} juillet 2008 portant création de la mention "course d'orientation" du diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "perfectionnement sportif".

➤ www.legifrance.gouv.fr

Arrêté du 1^{er} juillet 2008 portant création de la mention "course d'orientation" du diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "performance sportive".

➤ www.legifrance.gouv.fr

Qualification char à voile

Arrêté du 1^{er} juillet 2008 portant création de la mention "char à voile" du diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "perfectionnement sportif".

➤ www.legifrance.gouv.fr

Qualification aviron

Arrêté du 1^{er} juillet 2008 portant création de la mention "aviron" du diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "perfectionnement sportif".

➤ www.legifrance.gouv.fr

A venir

Éducation à la montagne dans les activités de pleine nature

Rencontre alpine, les 3 et 4 octobre 2008, Saint-François-de-Sales (73)

➤ www.sportdenature.gouv.fr

Salon sport, loisir, tourisme et territoires

du 15 au 17 octobre 2008, Lyon (69)

➤ www.sportdenature.gouv.fr

Assises nationales sports de nature handicap

du 10 au 12 octobre 2008, Vallon Pont d'Arc (07)

➤ www.sportdenature.gouv.fr

9^e Congrès national des Stations vertes

9 et 10 octobre 2008, La Bresse (88)

➤ www.sportdenature.gouv.fr

10^e Congrès mondial du loisir

du 6 au 10 octobre 2008, Québec

➤ www.sportdenature.gouv.fr

Formation

Cadre réglementaire et juridique des sports de nature - PSRT835, Vallon Pont d'Arc (07), du 4 au 7 novembre 2008

➤ www.sportdenature.gouv.fr

Depuis 2006, la direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports de Picardie missionne 1,5 ETP* sur le développement des sports de nature, et en particulier pour la réalisation d'un **schéma régional des loisirs et des sports de nature (SRLSN)**. Avec des atouts intéressants pour le développement des sports de nature et alors que la région n'est classée qu'au 21^e rang français en terme de destination touristique**, nous avons interrogé Christophe LESAGE, référent régional sports de nature, sur les enjeux pour les partenaires de l'opération.

PRNSN : *Christophe, la Picardie est en phase de finalisation de l'élaboration d'un schéma régional des loisirs et des sports de nature 2007/2013 (SRLSN). Quels enseignements apporte cette démarche originale ?*

CL : Le SRLSN Picardie est une démarche portée par cinq organismes régionaux : le Conseil régional de Picardie, le Comité régional du tourisme, le Comité régional olympique et sportif, la délégation régionale au Tourisme et la direction régionale de la Jeunesse et des Sports. Une évaluation de l'efficacité du dispositif est prévue à mi-parcours en 2010. Le lancement officiel, quant à lui, a été repoussé de quelques mois : fin 2008 au lieu de 2007, même si dans les faits certaines actions sont déjà lancées.

Un diagnostic partagé des enjeux des sports de nature en Picardie a permis de tisser un réseau étroit entre les interlocuteurs privilégiés des cinq partenaires et d'adopter des habitudes de travail collectif.

Le premier enseignement du SRLSN fait apparaître qu'il est particulièrement **enrichissant de construire, avec l'ensemble des acteurs de la filière, un outil de mise en cohérence, de programmation et d'intégration des actions de chacun des partenaires**. Cela permet de mener une politique globale de développement des sports de nature de manière concertée, partagée et cohérente à l'échelle régionale.



🍌 **“mener une politique globale de développement des sports de nature de manière concertée, partagée et cohérente à l'échelle régionale”**

PRNSN : *Quels sont, pour le développement des sports de nature en Picardie, les principaux freins et facteurs favorables identifiés ? Te semblent-ils communs ou transférables à d'autres territoires ?*

CL : La Picardie est une destination encore relativement nouvelle en terme de destination touristique.

C'est un avantage au sens où :

➊ beaucoup d'espaces restent encore vierges de pratiques sportives de nature. Il n'y a pas ou peu de problème de fréquentation ;

➋ la mise en marché est en cours de construction. Elle offre donc de nombreuses **opportunités de différenciation par rapport à d'autres territoires** ;

➌ cela permet de répondre dès le début à des **besoins touristiques nouvellement identifiés**. La demande ici est d'avantage une activité contemplative que sportive ;

➍ cela permet de **jumeler, dès en amont, l'articulation de l'offre touristique avec l'offre permanente**, ouverte aux résidents, qui pour la plupart découvrent également la pratique des sports de nature. Il y a des marges de progression en terme de licenciés.

Cette inexpérience constitue un inconvénient dans la mesure où :

➎ elle nécessite une forte **concertation avec d'autres pratiques** mieux ancrées car plus anciennes (chasse, pêche) ;

➏ les coûts et moyens de transport de ces pratiques nouvelles sont à **mettre en regard de la réalité sociale locale, de façon à ne pas créer de fracture avec la population** ;

➐ elle implique des changements dans la manière d'aborder ces pratiques, ce qui n'est jamais chose facile chez les acteurs locaux.

Enfin, comme dans d'autres territoires, la préservation de l'environnement devient prioritaire et nous sommes de plus en plus concernés par ses aspects dans nos missions.

En conclusion, le dossier est exaltant dans la mesure où la marge de progrès est très importante.

PRNSN : *Ton expérience sportive a commencé en dehors des sports de nature. Quels avantages tires-tu de cette situation ?*

CL : Le principal avantage est de disposer à la fois d'un regard neuf, sans parti pris sur les réalisations précédentes, et d'une grande liberté d'action, car sans contrainte dues aux habitudes d'une famille d'activité. Au-delà de cette distance initiale par rapport aux activités, mon expérience en tant que bénévole et ma formation en management m'ont permis de me fondre assez facilement dans le projet.



🍌 **“la préservation de l'environnement devient prioritaire et nous sommes de plus en plus concernés par ses aspects dans nos missions”**

PRNSN : *De quels points forts dispose, à tes yeux, le réseau sports de nature ?*

CL : Le premier est lié à l'ouverture du réseau à d'autres agents que ceux de l'administration Jeunesse et Sports ; une **grande richesse vient du contact avec d'autres cultures** (collectivités territoriales, environnement, tourisme...). Le deuxième est l'aspect fonctionnel du réseau, avec de nombreux échanges entre collègues, amenant de la convivialité et un plaisir certain à travailler ensemble. Le troisième est le juste équilibre entre des personnels très expérimentés et des collègues plus "jeunes" dans la profession...

PRNSN : *A l'opposé, quels risques te semblent peser sur ce réseau ?*

CL : Entre la réorganisation des services de l'État et les compétences confiées ou adoptées par les collectivités, quelle est la pérennité de la politique de développement maîtrisée des sports de nature au sein du ministère ? Du point de vue organisationnel, le réseau doit innover dans ses méthodes de travail et à renforcer la collaboration participative pour ne pas tomber dans la routine.

* équivalent temps plein

** classement des régions selon la part des emplois salariés consacrés à la fréquentation touristique

Christophe LESAGE en quelques dates

Depuis 2006

référent régional sports de nature

2005

professeur de sport affecté à la DRDJS Picardie

2000/2004

études STAPS

✉ christophe.lesage@jeunesse-sports.gouv.fr

➊ **BDPRNSN**

Base de données des personnes ressources en sports de nature

L'impact environnemental des sports de nature constaté, avéré ou simplement pressenti constitue l'une des **causes de restriction de l'accessibilité aux lieux de pratique** (avec les questions foncière, juridique, de conciliation des usages et/ou économique). Souvent, faute d'études fiables disposant de référentiel commun et validées scientifiquement, cet impact est simplement présumé. Il arrive parfois que des études se contredisent et, en conséquence amènent soit à la conduite d'une nouvelle étude, soit à l'application d'un principe de précaution fondé sur l'incertitude scientifique quant aux effets de la pratique sur l'environnement. Cependant, il existe aussi des travaux concernant les impacts des sports de nature qui sont directement opérationnels, appliqués au contexte de quelques sites naturels et lieux de pratique sportive. Les résultats de **ces études, menées de façon concertée entre les différents usagers et comprenant un protocole validé scientifiquement, ont été identifiés** lors des travaux menés par un groupe d'experts composé de gestionnaires d'espaces naturels, d'acteurs du sport et des ministères concernés (cf. L'œil de l'expert). La vulgarisation et la diffusion des résultats de ces études d'impacts constituent désormais une priorité pour les membres de ce groupe. Il s'agit, **pour chaque couple "pratique sportive / milieu naturel"**, de disposer de **données objectives, compréhensibles par des non spécialistes et directement utilisables dans le cadre de la résolution de problématiques locales**.

Un partenariat actif pour produire des outils opérationnels

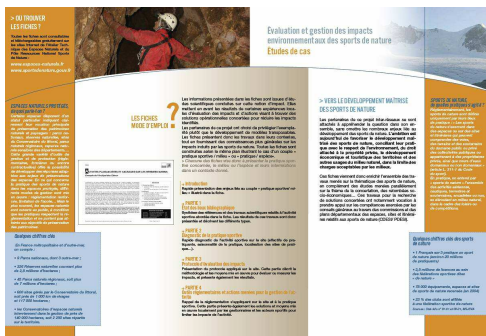
Réserves naturelles de France, la Fédération des Parcs naturels régionaux français, le Conservatoire du littoral, Rivages de France, Parcs nationaux de France, l'Office national des forêts, le Comité national olympique et sportif français, l'Assemblée des départements de France, le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative travaillent conjointement depuis plusieurs années sur les questions de développement des sports de nature et de protection des milieux naturels.

Rendez-vous sur la problématique de la gestion des milieux naturels

22 au 26 septembre 2008, CREPS PACA (Boulouris) - Formation mixte MSJSVA / ATEN
Les problématiques de partage des espaces naturels de pratique : illustration avec différentes pratiques sportives se déroulant en milieu littoral méditerranéen.

22 au 24 septembre, Parc naturel régional des Landes de Gascogne (33)
Formation au PRF Aquitaine : L'impact des sports de Nature sur l'environnement.

En 2005, ces partenaires ont constitué le comité de rédaction d'un guide à l'usage des gestionnaires d'espaces naturels* dont l'objectif était de **diffuser méthodes et outils fonctionnels pour concilier l'exercice des sports de nature et les objectifs de préservation environnementale**. Depuis, les partenaires se sont engagés à poursuivre ce travail inter-réseaux sur les impacts des sports de nature sur l'environnement, sujet complémentaire aux travaux menés collégialement auparavant. En complément de la convention pluriannuelle d'objectifs entre le MSJSVA et la Fédération des parcs naturels régionaux de France, Valérie HORYNIECKI a été embauchée comme chargée de mission par la fédération pour animer ce travail partenarial et assurer la rédaction des productions.



Des outils pour agir

Des fiches techniques ont été rédigées sur la base d'une synthèse bibliographique de la gestion des impacts des sports de nature dans les milieux protégés. L'enjeu est de doter les acteurs impliqués dans la gestion des espaces naturels et l'accompagnement des sports de nature, d'informations compilées et fiables, mobilisables pour gérer l'accessibilité des lieux de pratique et, le cas échéant, pour la définition de protocoles adaptés à la conduite d'une évaluation des incidences des pratiques sportives de nature sur l'environnement. Une présentation des milieux, des pratiques et de leurs modalités d'exercice, des interrelations (en référence aux études validées et compilées) entre eux, des solutions trouvées pour réduire ou compenser les impacts et des protocoles utilisables pour en évaluer l'efficacité sont les éléments constitutifs de ces fiches.

8 au 10 octobre 2008, La Bourboule (63)
Congrès des Parcs naturels régionaux : Innover pour accueillir durablement.

30 et 31 octobre 2008, Arles (13)
Forum national des Rivages de France : Quelle gestion pour le domaine public maritime protégé ?

12 au 14 novembre 2008, Lyon (69)
Forum européen des gestionnaires d'espaces naturels : La nature pour métiers. (Organisé par l'ATEN)

2009, forum des gestionnaires du Conservatoire du littoral sur le thème des sports de nature

Impact environnemental des sports de nature : un nécessaire partage de connaissances

Chacune des fiches sera accompagnée d'une notice de vulgarisation rassemblant des éléments de langage communs et partagés, avec les fédérations sportives nationales concernées, d'exemples ou de modèles d'outils de communication déjà élaborés par les gestionnaires d'espaces et/ou fédérations sportives et de références bibliographiques (études, articles scientifiques...)

L'édition de fiches par couple "pratique sportive / milieu naturel"

Diffusées largement auprès des acteurs sportifs et gestionnaires d'espaces naturels, ces informations sont synthétisées sous la forme de fiches techniques, accessibles aux non spécialistes, par un couple "pratique sportive / milieu naturel" ou "pratique sportive / groupe d'espèces" à partir d'illustrations d'expériences locales, d'évaluation et de gestion des impacts environnementaux des sports de nature. Toutes ces productions sont validées par le groupe de travail et les fédérations sportives concernées. **13 fiches ont ainsi été réalisées et seront prochainement diffusées sur le site du réseau des sports de nature et de l'atelier technique des espaces naturels (ATEN).** Elles seront accompagnées d'une plaquette de présentation de cette démarche. Ces travaux sont complémentaires de ceux menés dans le cadre de nouveaux aménagements. En effet, les indicateurs environnementaux mis en place par exemple par les départements dotés d'un PDESI (Drôme, Ardèche, Nièvre, Côtes d'Armor) ont une vocation prescriptive et permettent d'évaluer si des milieux naturels peuvent supporter de nouveaux aménagements de lieux de pratique et donc une pratique accrue.

Perspectives

Ces productions ont vocation à être complétées au fur et à mesure selon l'évolution des connaissances produites. Après avoir identifié et valorisé des études existantes, les travaux de ce groupe pourraient évoluer vers la commande de nouvelles études pour améliorer la connaissance de l'impact réel des pratiques sportives de nature sur les milieux naturels. Une activité comme le canyonisme par exemple est particulièrement affectée par des mesures d'interdiction de la pratique pour cause de principe de précaution et mériterait la conduite de nouvelles études.

Enfin, améliorer la connaissance des impacts des pratiques sportives sur les milieux naturels ne doit pas se limiter aux impacts négatifs mais aussi permettre **d'appréhender les bénéfices obtenus par une meilleure connaissance et un respect de la nature par les citoyens à travers leurs pratiques sportives.** C'est un second chantier essentiel à ouvrir pour valoriser notamment le travail de fond et permanent mené par les fédérations sportives de nature et leurs clubs.

* Cahier technique n°80 - Éditions ATEN

www.espaces-naturels.fr

www.sportsdenature.gouv.fr